



**Lettre
d'information de
l'Amicale
des Chefs
d'Établissement
de La Poste**



n° **77**

SPECIAL RETRAITES

CACHAN : L'ESPACE GASTON GUEDNEE A ETE INAUGURE

L'idée avait germé dans l'esprit de Marc DAIGNEAU, Président National de la Section des Retraités : En effet, au moment où l'Amicale s'installait dans ses nouveaux locaux au Foyer de Cachan, l'ami de tous, Gaston GUEDNEE disparaissait. Connaissant l'engagement que Gaston avait mis aussi bien à l'Amicale qu'au Foyer de Cachan, pourquoi ne pas baptiser Espace Gaston GUEDNEE les locaux occupés par l'ACE ? C'est ce qui a été fait mercredi 10 mars 2004 au cours d'une belle cérémonie où une plaque a été inaugurée.

Isabelle la fille de Gaston, accompagnée de ses enfants Julie et Marion avait bien voulu répondre à l'invitation qui lui avait été faite pour cette cérémonie. Par contre Thierry, le fils de Gaston a vivement regretté de n'avoir pu se libérer. Présents également pour Le Foyer de Cachan, plusieurs membres du Conseil d'Administration, dont le Vice-président Georges MATHIEU. L'amicale était représentée par le Bureau National des retraités au grand complet (il s'était tenu le matin même) ainsi qu'une forte délégation d'actifs, le tout emmené par le Président National Doris STEBIG.

Avant que Julie et Marion, petites filles de Gaston, ne découvrent une plaque, successivement Marc DAIGNEAU, Doris STEBIG et Georges MATHIEU ont pris la parole.

**MARC DAIGNEAU,
PRÉSIDENT DE LA
SECTION DES
RETRAITÉS : LA
PLAQUE SERA LA
POUR RAPPELER AUX
AUTRES
ET AUX PLUS JEUNES
QUI TU ETAIS ET CE
QUE TU AS FAIT**

Dans son intervention, après avoir rapidement évoqué qui était Gaston



SOMMAIRE

L'Hommage à Gaston Guednée ..	Pages 1 et 2
Bureau National du 10 mars 2004-03-17	Page 3 et 4
Le courrier des lecteurs	Page 4
La loi de Finances pour 2004	Page 5
La vie de délégations	Page 6 à 8



Actifs, Retraités, Membres du foyer de Cachan étaient présents pur cette cérémonie

GUEDNEE (pour les plus jeunes bien sûr), Marc DAIGNEAU a tenu à souligner ses principaux traits de caractères.

Marc DAIGNEAU a cité une phrase qui symbolise bien la philosophie de l'ami Gaston face aux événements douloureux. "Lorsque je lui demandais des nouvelles de Madame Guednée, pour laquelle nous devons avoir une pensée aujourd'hui, il me répondait que c'était dur mais il rajoutait aussitôt, " **tu sais, je ne suis pas malheureux, il y a bien pire que moi ! On peut regarder ceux qui sont mieux que soi mais il faut surtout voir ceux qui sont moins bien, sinon on ne trouve jamais le bonheur !**"

Beaucoup devraient s'en inspirer ..."

Marc DAIGNEAU a clos son allocution par ces mots : "Alors voilà, mon cher Gaston, nous sommes marqués à jamais par ton amitié, par ton passage et le travail fait dans le plus pur bénévolat pour notre association et le foyer de Cachan. Ton souvenir est dans les cœurs de tous ceux qui t'ont connu. La plaque sera là désormais pour rappeler aux autres et aux plus jeunes qui tu étais et ce que tu as fait".

DORIS STEBIG : SON MOTEUR C'ETAIT L'HUMAIN, SON CARBURANT LE PLAISIR ET LE BONHEUR DES AUTRES.

Le Président National Doris STEBIG, bien qu'ayant moins connu Gaston GUEDNEE que les plus anciens présents à cette cérémonie s'est flatté de l'avoir côtoyé. Pour lui "son moteur, c'était l'humain, son carburant, le plaisir et le bonheur des autres".

Devant un parterre comportant de nombreux retraités, Doris STEBIG, a souligné les bouleversements profonds constatés dans le métier de chef d'établissement et a déclaré que le

soutien des anciens au sein de l'Amicale était indispensable. Par ailleurs, il a déclaré : "Je n'ose envisager l'état de l'ACE sans vous. C'est pour cela que je vous demande de poursuivre votre action à nos côtés afin de pérenniser l'œuvre que vous avez vous-même entreprise et que nous nous évertuons de poursuivre avec nos moyens et notre foi"

Enfin, il a voulu associer à l'hommage rendu à Gaston GUEDNEE, "ceux qui nous ont quittés et qui ont marqué l'amicale – Jean-Pierre ANDRY, Rémy MORICE, Pierre CROS et une pensée aussi pour Raphaël DURA, Claude BRANCHU, Jacques GOIN ou encore Jean COSTE. Que ceux-là soient un exemple pour l'ensemble de nos adhérents actuels et futurs".

GEORGES MATHIEU AU NOM DU FOYER DE CACHAN : L'IDEE DE GENIE DE GASTON GUEDNEE

Georges MATHIEU s'est attaché dans son allocution à rendre hommage à Gaston au travers de son engagement pour le Foyer de Cachan

Il a situé l'action particulière de Gaston Guednée en ses mots : En

1971, Gaston Guednée eut l'idée de génie : mettre en place la campagne de cartes de vœux pour récolter des fonds !

Georges MATHIEU a tenu à citer une des interventions de Gaston, en septembre 2001, qui déclarait :

"Pour nous consoler de n'être ni un grand savant, un grand professeur, un grand chirurgien, un grand patron d'entreprise, un artiste peintre, un écrivain, un chef de parti ou de syndicat, une vedette de la chanson ou du cinéma mais tout simplement d'être une femme ou un homme d'action, cette citation d'Antoine de Saint Exupéry peut nous concerner : **"Etre homme, c'est précisément être responsable, c'est sentir en posant sa pierre que l'on contribue à bâtir le monde. Bien entendu, pour ma part, il s'agit d'un tout petit grain de sable qui avec le vent et dans un temps très court, disparaîtra à jamais"**

Georges MATHIEU a terminé son intervention en citant Georges CLEMENCEAU : "Les morts ont fait les vivants, les vivants resteront fidèles aux morts".

C'est ce devoir de mémoire qui a été rempli ce mercredi 10 mars 2004 à Cachan.

Pierre Châtelet



Les petites filles de Gaston, Julie et Marion, ont découvert la plaque



BUREAU NATIONAL DU 10 MARS 2004

En ouvrant ce bureau national, le Président Marc DAIGNEAU rappelle l'ordre du jour et particulièrement le dernier point qui verra l'Amicale rendre hommage à Gaston GUEDNEE. En effet, c'est à l'initiative de la section des retraités de l'ACE que sera inauguré l'ESPACE GASTON GUEDNEE. Tout un symbole ! Puisque les locaux utilisés par l'Amicale au foyer de Cachan porteront le nom de l'Ami Gaston, matérialisant ainsi de manière durable l'engagement fort de ce dernier pour les deux associations que sont le Foyer de Cachan et l'Amicale. A l'issue d'une cérémonie rassemblant l'Amicale (actifs et retraités) et les représentants du Foyer de Cachan, une plaque sera découverte.

Marc DAIGNEAU a invité à cette cérémonie un certain nombre de personnes ayant bien connu Gaston. Malheureusement, certains d'entre eux ne pourront se déplacer et se sont excusés. C'est le cas par exemple de Gérard BUISSON, de René PREVOST et de Raphaël DURA.

Pour symboliser la double appartenance de Gaston GUEDNEE, Marc DAIGNEAU avait également invité Bernard SEBBAH, qui a également fortement marqué la vie des deux associations. Des problèmes de dernière minute n'ont pas permis à ce dernier de participer.

Marc DAIGNEAU fait également part des différents courriers qu'il a reçus ces derniers mois et notamment ceux de Maurice AUBRY, Gérard BUISSON, Jacques GOIN, Raymond MOULA et Raphaël DURA.

TRAVAUX DU SECRETARIAT (Bernard NADEAU) :

Le fichier est à jour. Les permanences de l'Amicale sont tenues par des

retraités : Jean BORE le Lundi (et un passage le Jeudi), Bernard NADEAU le Mardi et Françoise PEPIN le Mercredi. Pour compléter l'équipe, le renfort d'Aline THILLET, jeune retraitée qui vient de s'installer à proximité de Cachan, sera précieux. Au cours de l'Assemblée Générale d'Ile de France, Bernard NADEAU a pris contact avec des futurs retraités pour une aide éventuelle aux travaux de secrétariat.

Bernard NADEAU évoque le cas des jeunes collègues en CPA qui vont être touchés par la loi FILLION. Il conviendrait que l'ACE éclaire les choses. Proposition sera faite à Lucien HOCHEDÉZ, responsable de la commission RH de l'ACE afin que des recours soient déposés.

Guy SALLE annonce que le voyage au Canada est complet.

TRESORERIE (Jean BORE) :

Jean BORE présente avec des tableaux et graphiques les différentes composantes de la trésorerie pour 2003 :

LE VOYAGE 2004 CANADA - LAC SAINT-JEAN DU 16 AU 27 JUIN

Les inscriptions à ce voyage, les deux cars prévus ont été rapidement remplis. Nous ne manquerons pas de vous en reparler.

- compte d'exploitation qui fait apparaître un résultat positif de 2 843,22 €
- le bilan équilibré
- les comptes des délégations
- le budget prévisionnel pour 2004 avec un déficit de 7 600 (frais d'AG)
- les adhésions de 2002 à 2004.
- les rentrées de cotisations zone par zone

Le bilan des cotisations : perte de 94 adhérents avec néanmoins un léger redressement du nombre d'adhésions. Il importe de prendre contact avec les actifs qui partent en retraite, en concertation avec les délégations et les régions. Jean AGULLO a fait du bon travail en Méditerranée en ce domaine.

Marc DAIGNEAU insiste : S'il n'y a pas de mobilisation sur le terrain (Délégation, Département, Zone, Région...) dans 10 ans, au rythme actuel, la section n'existe plus. Des crédits ont été attribués aux zones pour faire de l'animation, des réunions etc... il faut les utiliser. Un seul adhérent par an et par département permettrait de maintenir notre niveau d'effectifs. Il faut motiver les délégués départementaux en les faisant participer davantage à des réunions, des sorties. Il est donc impératif que au moins une fois par an, dans chaque délégation les responsables locaux (région, département) se retrouvent en réunion.

ASSEMBLEE GENERALE 2004 :

Elle se déroulera comme convenu à Sainte Marguerite en Pornichet du 6 au 8 juin 2004.

Marc DAIGNEAU souhaite au cours



de cette AG proposer une évolution du Règlement Intérieur afin de limiter la durée des mandats. Il proposera également la cooptation de Jean-Claude MORTIER pour entrer au secrétariat général, Guy SALLE, souhaitant prendre un peu de recul. Enfin, les travaux de cette assemblée générale auront pour thème : le recrutement.

TOUR DES DELEGATIONS :

Ouest : Rémy CUQUENEL : Une réunion s'est déroulée en Janvier en même temps que les actifs avec les délégués départementaux. Marie-Jeanne GUYADER remplace Jean Lenoir comme délégué régional de Bretagne.

Est : Par lettre, Daniel Corpart signale qu'un collègue champenois va atteindre prochainement l'âge de 100 ans. Marc DAIGNEAU demande que l'amicale soit présente

Daniel LAVISSE a été invité aux AG du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Il n'a pu s'y rendre. Dans le Bas-Rhin, il a chargé Jean-Paul WENGER de lire une lettre qu'il avait préparé. Il participera le 8 avril à la traditionnelle réunion Bourgogne Franche-Comté commune à l'ACE et à l'amicale de France Telecom.

Bra : Jean COTTE a participé à deux AG de régions, Bourgogne Franche Comté et Rhône Vallée. Au cours de l'AG des actifs à FOURNOLS, les délégués départementaux ont été invités.

Nord-Ouest : Emile BASSELET De nouveaux délégués départementaux dans la Somme et l'Oise. L'Aisne reste à pourvoir. Le Nord avait prévu d'organiser un voyage. Faute de participants, le projet a été abandonné.

Midi Atlantique : Bernard NICOLAS : Une réunion de délégation aura lieu le 28 avril. Des réunions locales ont été organisées dans les Landes, la Charente Maritime et la Vienne. Une sortie commune aux Landes et aux Pyrénées Atlantiques est organisée le 8 avril.

Méditerranée : Jean AGULLO : Les relations avec les actifs sont excellentes et la section participe à toutes les réunions. De même les relations avec l'Amicale de France Telecom sont régulières. Une croisière est organisée en commun (contrairement à ce qui a été annoncé dans le CR du BN de Novembre, le nombre de participants à la croisière de 2003 était de 26 et non de 16). Pour le Vaucluse, Guy SARLIN est nommé responsable départemental.

DCMC : Georges RIFFARD : 3 nouveaux délégués départementaux. Le Limousin marche bien, pour le Centre Georges LACAZE a remis sa démission. Quant à l'Auvergne, Pierre ADNET organise une réunion avec les 4 délégués départementaux. Une relance d'une opération sortie est envisagée.

Ile de France : Voir intervention de Bernard NADEAU au titre du secrétariat.

INTERVENTION DU PRESIDENT NATIONAL DORIS STEBIG :

Le Président national Doris STEBIG est intervenu en fin de réunion. Il a dit son regret de n'avoir pu y participer plus tôt, pris qu'il était par les nombreux problèmes à régler. Les collègues actifs vivent des moments très difficiles, seuls sans cadres, des réunions incessantes en externe et en interne etc...

Aussi, il remercie les retraités du travail énorme qu'ils font sur le terrain, après l'avoir fait en temps qu'actif. Les actifs doivent à tout prix poursuivre l'action qui a été initiée par les retraités.

CE BUREAU NATIONAL S'EST TERMINE PAR L'HOMMAGE RENDU A GASTON GUEDNEE.

*Le secrétaire de séance,
PierreChâtelet*

LE COURRIER DES LECTEURS

Nous avons relevé dans l'Est Magazine du 1er février 2004, rubrique «Il y a cent ans dans l'Est», une savoureuse réclamation d'un usager de la Poste de l'époque..... Heureuse époque où le «facteur» passaitrégulièrementtous les jours. Ne faisons pas de parallèle avec 2004.....ce serait trop cruel !

« Que fait la Poste ?

Nancy. Monsieur le Directeur, permettez-moi de venir énergiquement protester par la voix de votre journal contre le sans-gêne dont use l'administration des Postes pour assurer le service régulier de la correspondance. Au moment où je vous écris, il est dix heures et demie, je n'ai pas encore reçu mon courrier du matin, vous avouerez que c'est un peu fort. Je n'ai pas à m'intéresser de l'encombrement qu'il peut y avoir dans les services. Si l'administration manque d'employés, qu'elle en cherche ! Ce n'est pas à moi, contribuable, à être à son service, c'est elle qui doit être au mien : qu'elle fasse comme les compagnies de chemin de fer, celles-ci savent bien assurer la marche régulière des trains, même quand il y a encombrement.

Mais le Français est si bon enfant ! On le tond, il paie et il est toujours content.

L'administration des Postes le sait et elle en abuse ; est-ce que cela durera toujours ?

Je compte sur votre obligeance pour insérer cette protestation et vous en remercie à l'avance.

Un de vos lecteurs».



LOI DES FINANCES 2004

Dans un précédent numéro de Liace Retraités, nous avons évoqué le projet de Loi des Finances pour 2004 qui devait apporter un certain nombre de nouvelles dispositions importantes pour les particuliers. Maintenant que cette loi a été adoptée, il est possible d'examiner plus en détail quelques unes des mesures. Le présent article concerne les plus values immobilières et la carte de combattant pour les Anciens Combattants d'AFN.

Dans un précédent numéro de Liace Retraités, nous avons évoqué le projet de Loi des Finances pour 2004 qui devait apporter un certain nombre de nouvelles dispositions importantes pour les particuliers. Maintenant que cette loi a été adoptée, il est possible d'examiner plus en détail quelques unes des mesures. Le présent article concerne les plus values immobilières et la carte de combattant pour les Anciens Combattants d'AFN.

LES PLUS VALUES IMMOBILIERES

A compter du 1^{er} janvier 2004, un nouveau régime d'imposition des plus values immobilières est mis en place ; d'une manière générale, il apparaît plus favorable que le système précédent.

Ce n'est pas tous les jours qu'un particulier vend un bien immobilier et les règles en matière de plus values sont souvent méconnues ; c'est donc l'occasion de donner ci-après les dispositions essentielles du nouveau régime.

Résidence principale : elle reste exonérée de toute fiscalité si le contribuable habite le logement au moment de la vente ; il n'est plus nécessaire, comme auparavant, de justifier l'occupation du logement pendant au moins 5 ans

Autres résidences (résidences secondaires, biens locatifs,...) : la plus value réalisée à la vente n'est plus intégrée dans les revenus, mais fait l'objet d'une taxation forfaitaire de 26% (soit 16% pour l'impôt + 10% pour les prélèvements sociaux) ; elle est calculée par le notaire et prélevée sur le montant de la vente.

Pour les propriétaires de résidences qui sont locataires de leur habitation

principale, l'exonération, qui était prévue lors de la première cession d'un bien, est supprimée.

Calcul de la plus value brute : à la plus value déterminée par la différence entre le prix de vente et le prix d'acquisition, il convient d'appliquer les réductions forfaitaires suivantes sur le prix d'achat :

- 7,5% pour les frais d'acquisition, ou les frais réels sur justification.
- 15% pour les travaux (ou les frais réels, sur justification) ; lorsque la vente concerne un bien détenu depuis moins de 5 ans, seul est retenu le montant réel des travaux effectués par des entreprises.

Le résultat donne la plus value brute.

Calcul de la plus value imposable : à la plus value brute déterminée ci-dessus, il convient d'appliquer les abattements suivants :

- Abattement fixe de 1 000 (par opération, sans plafond annuel)
- Abattement par durée de détention du bien fixé à 10% par an à partir de la sixième année ant

Le résultat obtenu donne la plus value imposable sur laquelle s'applique la taxation forfaitaire de 26%

Frais notariaux : les notaires perçoivent des honoraires supplémentaires pour le calcul et l'encaissement de la plus value qu'ils reversent au Trésor Public ; ces honoraires en la matière sont libres et s'élèvent environ à 100, mais un barème en vigueur en fixe actuellement le montant à 58,80.

Exonérations : sont exonérées de la taxation sur les plus values :

- les transactions inférieures à 15 000 par opération (le plafond annuel est supprimé)
- celles réalisées par des retraités aux revenus modestes, exonérés de taxe

foncière

Par contre, l'exonération pour les propriétaires ayant un patrimoine immobilier inférieur à 61 000 est supprimée.

Ce ne sont ici que les règles principales. Pour tous les cas particuliers, il conviendra de consulter son notaire. Par ailleurs, il est signalé que la Commission Européenne a prolongé jusqu'à la fin de 2005 le taux réduit de TVA à 5,5% appliqué en France sur les travaux effectués dans les logements achevés depuis plus de 2 ans.

LA CARTE DE COMBATTANT

A compter du 1^{er} Juillet 2004, la carte de combattant pourra être attribuée aux Anciens Combattants, titulaires du TRN (Titre de Reconnaissance de la Nation) et de la Médaille Commémorative, après 4 mois de présence en AFN (Algérie – Tunisie – Maroc) pendant la période légale prévue.

Les dates butoirs du 2 Mars 1956 pour le Maroc et du 20 Mars 1956 pour la Tunisie devraient être modifiées en cours d'année ; serait alors retenue la seule date butoir du 2 Juillet 1962 pour l'ensemble des combattants d'AFN.

La date d'entrée en vigueur de cette disposition n'est pas connue pour l'instant.

N'hésitez pas si nécessaire à prendre contact avec un organisme d'Anciens Combattants ; en effet le titulaire d'une carte d'A.C. bénéficie de la retraite de combattant à partir de 70 ans et d'une demi-part supplémentaire pour les impôts sur le revenu à partir de 75 ans.



■ **DELEGATION
CENTRE MASSIF
CENTRAL
REGION LIMOUSIN**



**COMPTE RENDU DE
LA REUNION DU
JEUDI 5 JUIN 2004
A PEYRAT LE CHA-
TEAU**

Une minute de silence est observée à la mémoire de Monsieur PINAUD décédé le 28/07/2002, de Monsieur LADEGAILLERIE de BLOND et en y associant le fils de Monsieur et Madame CHASTANET disparu fin avril.

Nous sommes actuellement :

- 37 adhérents en Haute-Vienne
- 25 en Corrèze
- 8 en Creuse.

Quinze collègues assistent à cette réunion : 4 de la Corrèze et 11 de la Haute-Vienne.

Nous avons le plaisir d'accueillir Monsieur, GOUTAL, nouveau retraité de MERD LE PLATEAU ainsi que Madame, Monsieur et Madame JULIEN RIVE qui assistent pour la première fois à notre réunion. Nous avons également le plaisir de revoir parmi nous Madame BURGAN ainsi que Monsieur et Madame UPMEYER qui nous reviennent après quelques problèmes de santé.

GEORGES RIFFARD, Délégué de Zone, fait le compte rendu du congrès de l'Amicale et nous fait part des préoccupations de la section des Retraités sur l'avenir des retraites et des interrogations que

suscitent parmi les congressistes actifs et retraités les projets de réforme de la POSTE.

Une date à retenir : la prochaine Assemblée Générale se tiendra le 3 juin 2004 à SARRAN EN CORREZE.

Amicalement.

*Le Délégué Régional
GEORGES MINGOTAUD*

■ **DELEGATION
MIDI
ATLANTIQUE
POITOU CHARENTES
LA VIENNE**



Les retraités de l'ACE de la Vienne se sont réunis le 15 octobre 2003.

Au petit groupe de l'an dernier se sont joints nos amis des Deux-Sèvres, de la Charente, de la Charente-Maritime et de France-Télécom.

Merci à Jean-Pierre Bertin, délégué régional et vice-président national, pour sa fidélité, sans faille, et aussi pour son animation d'une large partie de la réunion. Merci à Marc Vignault, président régional des retraités de France-Télécom, à Jean Rivaud, à Daniel Michel et à Yvonne Frontice, délégués départementaux, aux épouses et aux époux que nous accueillons toujours chaleureusement.

S'étaient excusés : Bernard Nicolas, délégué des retraités de la DELMA, Jacques Gouin, ancien président national, ainsi que

quelques amis de la Vienne et de la région. Tous ont présenté leurs regrets de ne pouvoir être là.

Différents sujets ont été abordés au cours de la réunion :

Département de la Vienne.

L'effectif est stable.

Les relations avec les actifs sont très bonnes, le délégué départemental des retraités est invité aux réunions..... et y participe.

Les difficultés de recrutement sont toujours d'actualité, néanmoins, sur ce point précis, il existe une réelle coopération avec les actifs. S'agissant de la réunion de 2004, elle pourrait se tenir dans le sud du département, ce qui réduirait le kilométrage de nombreux participants.

Bureau National.

Jean-Pierre Bertin souligne l'action des retraités au sein du Bureau National et fait le point sur les recours et décrets d'assimilation pour les grades disparus, la réforme des retraites, les relations départementales entre actifs et retraités, les difficultés (inquiétantes) du recrutement des nouveaux collègues, le devenir de la Poste.

Il précise que le siège de l'Amicale se tiendra désormais dans les locaux du Foyer des Orphelins des PTT de Cachan et saisit l'occasion pour faire part du décès d'un amicaliste de grand cœur, Gaston Guednée, qui a énormément œuvré et pour l'Amicale et pour le Foyer de Cachan. Merci Ami Gaston.....

France-Télécom.

L'Amicale va bien sauf en ce qui concerne les moyens alloués par



France-Télécom (précarité) et le renouvellement des adhérents.

Le site Internet fonctionne bien. La région jouit d'une autonomie financière, un journal est édité chaque trimestre. Un voyage est organisé une ou deux fois par an.

Après ce petit «intermède» studieux suit un moment privilégié de détente, de rencontre, de convivialité et de bonne humeur.....autour d'une très bonne table. Cela grâce à vous. Merci..... et à l'année prochaine.

*Le délégué départemental.
Jean Tardif*

**POITOU CHARENTES
CHARENTE MARITIME**

Ce bref compte rendu parait avec un retard dû à des impondérables. Veuillez nous en excuser.

27 participants du Poitou-Charentes se sont retrouvés à Saint-Savinien le 3 juin 2003.

Après les souhaits de bienvenue, divers sujets sont abordés et notamment :

- La création su site internet,
- Les grades disparus,
- Le cas Guesmar.

Notre délégué régional, Jean-Pierre Bertin, répond aux questions osées par l'assistance et remercie particulièrement nos collègues de France Télécom qui nous ont fait l'amitié de participer à cette rencontre.

Suit le compte rendu de l'activité dans les départements par Jean

Rivaud (16), Daniel Michel (17), Yvonne Frontice (79) et Jean Tardif (86).

Avant de clore la séance, Jean-Pierre Bertin émet le vœu que l'année prochaine nous soyons plus encore nombreux et, pour ce faire, demande aux amicalistes présents d'intervenir auprès de leurs amis hésitants. Un peu de prosélytisme ne nuira en rien, bien au contraire, à la vie de notre association.

Sur ces paroles encourageantes, tous les participants sont invités à partager un excellent et copieux repas «marin» apprécié de tous et qui s'est prolongé, pour un petit groupe, par une promenade sur les bords de la Charente et dans les rues de Saint-Savinien, bourg pittoresque des 13^{ème} et 14^{ème} siècle.

*Le délégué départemental
Daniel Michel*

■ **DELEGATION
OUEST**



Le 13 janvier s'est tenue à Saint DIDIER (Ille et Vilaine) la réunion des responsables de l'Amicale : actifs et retraités. La première partie en commun a débuté par la présentation des vœux du Président Yannick ROULETTE ainsi que les dernières interventions du bureau national au siège de La Poste. De grandes divergences entre les réponses des responsables (M. BAILLY) et les applications sur le terrain. De très grandes difficultés pour nos collègues actifs.

Les retraités présents : Rémy CUQUENEL, Président de la Délégation, le Président National Marc DAIGNEAU, Rémy CASSIN Basse Normandie, Marie Louise PLAÏ Pays de Loire, Daniel VIGOT Calvados, Marie-Jeanne GUYADER Côtes d'Armor, Catherine COJEAN Ille et Vilaine, Eugène MANCEL Manche, Pierre Yves MARDELE Mayenne, excusés les départements du Finistère, du Morbihan, de l'Orne et Jean LENOIR pour la Bretagne qui a demandé à passer la main : Pas de nouvelles de la Sarthe et la Vendée doit désigner un délégué.

Avec les souhaits de bienvenue à Catherine COJEAN, Rémy CUQUENEL présente ses meilleurs vœux 2004 à tous les amicalistes et leur conjoint de la délégation Ouest. Pour favoriser les contacts les délégués de région doivent maintenir les liens avec les délégués départementaux et veiller à leur remplacement en cas de départ. Pour la région Bretagne, M.J. GUYADER succède à notre ai jean LENOIR que nous remercions pour son activité et sa bonne humeur permanente.

La communication : Un compte rendu de chaque réunion doit être adressé à nos adhérents afin que ceux-ci perçoivent mieux la vie de notre amicale.

La reconnaissance revendication permanente de l'ACE :

En Mayenne Marie-Louise PLAÏ et Pierre Yves MARDELE attendaient plus de gratitude de leur hiérarchie. Leur part variable de 2002 ne leur jamais été versée. Suite aux requêtes formulées, une



réponse tardive leur signifiait que les congés n'étaient pas des périodes travaillées. A-t-on oublié que dans l'intérêt du service ces C.E. ont du plusieurs fois différer leurs C.A. ? Pendant cette période, ils étaient responsables de leur Etablissement, qui a profité de ces primes ? Taillable et corvéable après l'on vous jette ! De nombreux exemples sont à déplorer : un collègue décédé en activité, aucun représentant hiérarchique. Une

jeune CE demande sa retraite, aucun entretien RH pour en connaître les causes...

Le vœu de tous les responsables de l'Amicale : organiser des rencontres avec tous nos retraités soit à l'échelon départemental ou entre 2 ou 3 départements.

L'assemblée de la délégation Ouest aura lieu les 15 et 16 mai et l'assemblée générale des retraités

du 6 au 8 juin à AZUREVA SAINTE MARGUERITE.

A 13 h 30, Rémy CUQUENEL lève la séance en remerciant les participants et en particulier Marc DAIGNEAU et sa foi dans une amicale toujours plus conviviale et solidaire avec le soutien aux actifs qui traversent une situation très critique et qui sont à juste raison très inquiets pour demain.

Rémy CUQUENEL

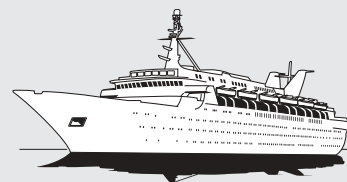
APRES LE SUCCES OBTENU L'AN DERNIER, L'ACE (MEDITERRANEE), L'ACR DE FRANCE TELECOM PROPOSENT AVEC L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE SOCIAL LOISIRS DU 12 AU 21 SEPTEMBRE 2004

UNE CROISIERE A BORD DU COSTA EUROPA : LA ROUTE DE MARCHANDS

DEPART A PARTIR DE MARSEILLE, NICE OU PARIS
Puis AMSTERDAM - DOUVRES/LONDRES - CHERBOURG
VIGO/ST JACQUES DE COMPOSTELLE - LISBONNE
CADIX - MALAGA - SAVONE

A PARTIR DE 990 €

RENSEIGNEMENTS auprès de Jean AGULLO Délégué de Zone ACE
47 avenue de Lorraine 13600 LA CIOTAT Tél : 04 42 83 33 34



BULLETIN DE RESERVATION

M. Mme Melle Prénom.....

Adresse.....

Téléphone Nombre de personnes.....

Souhaite (nt) s'inscrire à la croisière LA ROUTE DES MARCHANDS. Acompte de 200 € à verser par chèque ou par carte bleue (nous contacter) Bulletin à retourner à :

**SOCIAL LOISIRS (PTT 11,13 Cours Franklin Roosevelt - 13011 MARSEILLE
BP 39 - 13291 MARSEILLE CEDEX 20 - Tél. : 04 91 36 53 90 - Fax : 04 91 48 59 63**

Agrément ministériel : 013.95.008